

16 octobre 2009

## POINTS SAILLANTS

- La reprise économique est en cours et la conjoncture devrait aller en s'améliorant pour les petites entreprises de pratiquement tous les secteurs, dans toutes les provinces.
- La présente étude fait état des perspectives d'avenir dans les sept secteurs d'activité qui comptent les plus fortes concentrations de petites et moyennes entreprises (PME).
- La principale conclusion de l'étude est que les secteurs qui ont été le plus durement frappés par la récession sont ceux qui profiteront le plus de la reprise, mais qu'il faudra y mettre le temps. Les progrès des entreprises exportatrices seront plus particulièrement ralentis par la vigueur du dollar canadien. Les entreprises surtout actives sur le marché intérieur bénéficieront quant à elles de l'augmentation de la demande.
- Même si la reprise économique en cours est encourageante, le temps n'est pas à la complaisance. Le pouvoir de fixation des prix restera limité et l'augmentation de la demande, modérée. La concurrence sera féroce et l'augmentation des dépenses devra être strictement contrôlée. Dans ce contexte difficile, les entreprises doivent continuellement être à la recherche de gains d'efficacité et de rentabilité.

LA REPRISE ÉCONOMIQUE RELANCERA  
LES PETITES ENTREPRISES

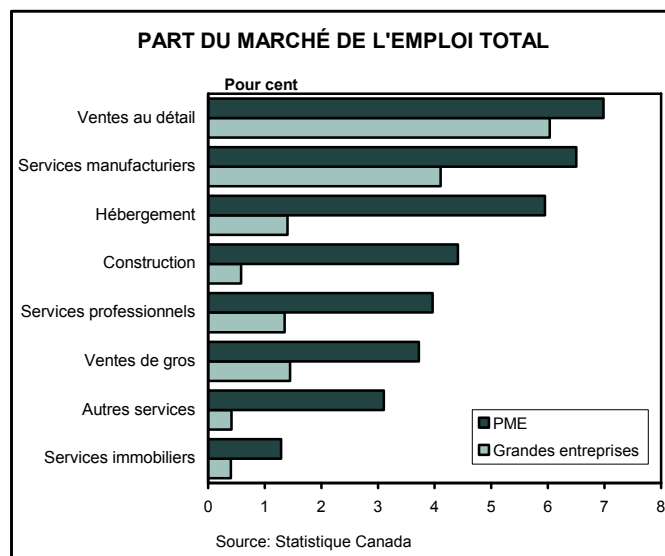
La semaine qui vient sera la Semaine de la PME au Canada. Pour l'occasion, nous avons décidé de nous intéresser aux enjeux économiques qui comptent le plus pour les propriétaires de ces entreprises. La question n'est plus de savoir quand la récession prendra fin, mais plutôt comment se déroulera la reprise économique. Comme nous l'indiquons dans nos plus récentes Prévisions économiques trimestrielles, la reprise économique sera modérée au Canada, un peu comme celle qui a suivi la récession du début des années 90. Elle sera donc beaucoup plus modeste que la reprise qui a suivi la récession du début des années 70 et celle du début des années 80.

De manière générale, les PME devraient tout de même bénéficier du répit général qu'apportera l'amélioration de la conjoncture. Certains secteurs et certaines entreprises bénéficieront cependant plus que d'autres du retour à la croissance. Plus des deux tiers des emplois imputables aux PME sont concentrés dans sept secteurs :

ventes au détail, fabrication, hébergement, soins de santé, construction, services professionnels et scientifiques et ventes de gros. Nous nous pencherons donc sur les perspectives de ces secteurs au cours de l'année à venir.

## Les aspects positifs

Aux fins de la présente étude, l'expression « petite entreprise » signifie toute entreprise qui compte moins de 100 salariés tandis que l'expression « moyenne entreprise » s'entend de celles qui comptent de 100 à 499 salariés. Les travailleurs de la construction, du secteur manufacturier et de la vente de gros sont surreprésentés au sein de l'effectif des PME par rapport aux employés des entreprises de 500 salariés et plus. Le chèque de paie de 15 % des travailleurs canadiens de ces trois secteurs vient en effet d'une PME, soit plus du double de la proportion équivalente de l'effectif des grandes entreprises. Si on analyse les données par l'autre bout de la loupe, 88 % de tous les travailleurs de la construction au Canada travaillent pour une PME, et plus particulièrement pour une petite entreprise. Dans le cas des travailleurs du secteur manufacturier et de celui de la vente de gros, les proportions sont de 61 % et 72 % respectivement.

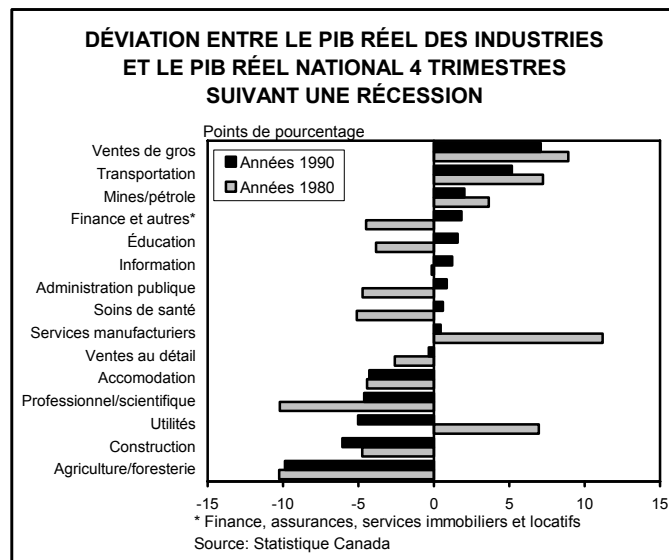


Ces données confirment que le sort des PME est, dans une large mesure, lié à celui du secteur manufacturier et de l'industrie de la construction, deux importants secteurs producteurs de marchandises dont le rendement est bien différent pendant les périodes de reprise économique.

**Secteur manufacturier : longue et lente reprise à prévoir**

Le secteur manufacturier est fortement procyclique. Il est habituellement durement touché par les récessions, mais le carnet de commandes des entreprises manufacturières a tendance à se regarnir rapidement dès que s'amorce une reprise. Les sociétés manufacturières qui ont survécu à la dernière récession mondiale, la pire depuis l'après-guerre, malgré les pressions extrêmes sur les prix et les restructurations qu'elle a entraînées, bénéficieront vraisemblablement d'un retour à la rentabilité dès que la demande mondiale et intérieure se raffermira. Toutefois, ce ne sera pas pour autant le retour à la normale. En effet, depuis 2006, le secteur manufacturier canadien traverse une crise structurelle et lorsque le creux économique actuel sera terminé, la production se sera contractée au total de 20 %. Par conséquent, même si nous prévoyons une augmentation de 4 % de la production manufacturière réelle en 2010 (T4 à T4), cette augmentation ne permettra de récupérer qu'une fraction de la production perdue. Il faudra vraisemblablement plusieurs années (trois ou plus) avant que l'activité manufacturière ne revienne au niveau de 2006. Après la récession de 1990, il a fallu 13 trimestres avant que la production manufacturière ne revienne au niveau qui avait précédé immédiatement la récession. Compte tenu des difficultés structurelles uniques qui ont coïncidé avec la présente récession, il n'est pas déraisonnable de penser que cette fois, le retour à la normale sera encore plus long.

Le problème de la forte appréciation du dollar canadien ne semble pas non plus près de disparaître. Nonobstant l'augmentation de la demande intérieure et mondiale, le huard se négociera probablement au pair avec le billet vert pendant les six premiers mois de 2010 avant de retomber à 0,93 \$ US au cours du semestre suivant. L'époque où la compétitivité canadienne et la production manufacturière profitait d'un dollar canadien à 65 ou 70 cents US est bien révolue. La vigueur du huard pendant la reprise en cours limitera les bénéfices de toutes les entreprises manufacturières exportatrices, mais ce facteur aura un effet plus marqué, toutes proportions gardées, sur les grandes entreprises que sur les petites, parce que la concentration d'entreprises exportatrices est plus forte parmi les grandes entreprises.



**Une reprise en devenir**

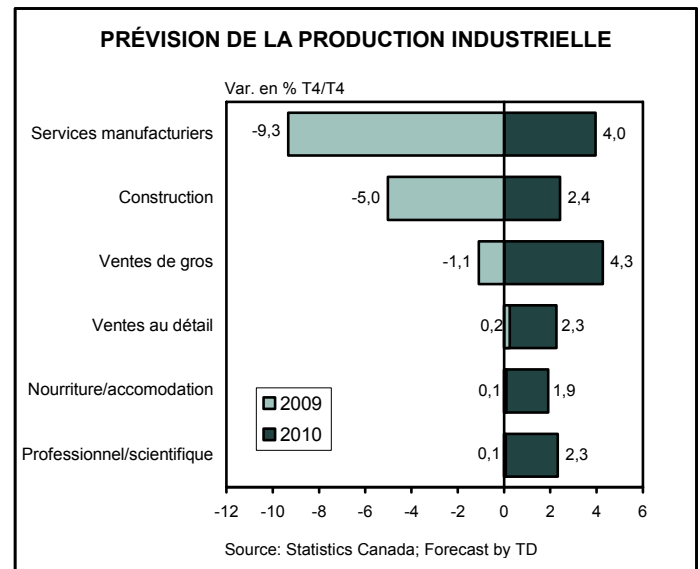
Les PME sont particulièrement nombreuses dans le secteur de la construction. Malheureusement, ce secteur a tendance à afficher une croissance inférieure à la moyenne nationale pendant les reprises. En revanche, l'industrie de la construction et de la rénovation n'a pas trop souffert de la récession. Depuis son plus récent sommet, l'activité dans le secteur de la construction n'a diminué que de 7 %, ce qui est peu quand on considère que le PIB réel de l'ensemble de l'économie (aux prix de base) s'est contracté de 4 %. On est loin de la forte contraction qui a affligé le secteur manufacturier et la situation est certainement moins pire dans le secteur de la construction qu'au cours des deux récessions précédentes (contraction de 20 % dans les années 90 et de 10 % dans les années 80). Par ailleurs, la vigueur du dollar canadien avantage ce secteur dont les ventes se font pratiquement exclusivement sur le marché intérieur et dont environ 11 % des intrants sont payés en dollars américains<sup>1</sup>. C'est donc dire que les petites entreprises de construction devraient connaître un meilleur sort cette fois que dans les cycles précédents de récession et de reprise. D'autant plus que le marché de la revente de maisons connaît un vif regain, ce qui finira par stimuler la construction de maisons neuves. De plus, les travailleurs de la construction et les entreprises pour lesquelles ils travaillent devraient profiter des allègements fiscaux consentis par les autorités et notamment du crédit d'impôt à la rénovation offert par l'administration fédérale jusqu'au 1er février 2010. Un bémol s'impose toutefois. Lorsque les allègements fiscaux accordés par les autorités fédérales viendront à échéance et que les taux

d'intérêt recommenceront à monter vers la fin de 2010, les entrepreneurs spécialisés en rénovation devraient traverser une longue accalmie.

**Au service de la reprise**

Jusqu'à maintenant, notre propos a surtout porté sur les PME des secteurs producteurs de marchandises. Toutefois, les PME sont aussi bien présentes dans quelques secteurs de services. On en compte en effet un bon nombre dans le secteur de la vente de gros, un secteur fortement procyclique. Mentionnons que, quatre trimestres après la fin des deux dernières récessions, la production réelle du secteur de la vente de gros était supérieure à la croissance du PIB réel de sept à neuf points de pourcentage, ce qui en faisait le secteur le plus performant de l'économie. Bien sûr, ce secteur avait également été celui qui avait le plus souffert pendant les récessions, d'où la création de conditions particulièrement propices à une forte reprise dès l'amélioration de la conjoncture. Si le passé est garant de l'avenir, la situation augure bien pour les PME du secteur de la vente de gros en ce moment où l'ensemble de l'économie canadienne amorce une reprise, et la situation devrait être encore meilleure lorsque la croissance accélérera en 2010. Ce n'est donc pas par accident si dans notre aperçu sectoriel, nous prévoyons que le PIB réel du secteur de la vente de gros affichera en 2010 une croissance supérieure à celle de tous les autres grands secteurs d'activité économique au Canada.

En ce qui concerne la concentration de PME dans les autres secteurs de l'industrie des services, celui de la restauration et de l'hébergement arrive au tout premier rang. En effet, dans ce secteur, 81 % des salariés travaillent pour une PME. Tout comme dans le secteur de la construction, la grande majorité des entreprises y comptent moins de 100 salariés, ce qui en fait des « petites entreprises ». Comme vous l'avez probablement deviné, la reprise de la croissance dans le secteur de l'hébergement est toujours décalée par rapport à l'ensemble de l'économie, car ce secteur tend à être le dernier à bénéficier de l'amélioration des résultats et du retour à la confiance. Au cours des quatre trimestres ayant suivi la fin officielle des deux dernières récessions, la production dans ce secteur était inférieure d'un peu plus de quatre points de pourcentage à la croissance du PIB réel national. À ces difficultés typiques, s'ajoutent celles, conjoncturelles, créées par la force actuelle de la monnaie canadienne par rapport aux cycles passés et par « l'appauvrissement » qui s'ensuit de nos voisins du Sud, notre principal bassin de visiteurs étrangers. Dans ce contexte, la croissance dans le secteur de la restauration et de l'hébergement sera inférieure à celle de l'ensemble de l'économie de près d'un point complet de



pourcentage en 2010.

Dans le secteur canadien de la vente au détail, les salariés se répartissent à peu près également entre PME et grandes entreprises : environ 53 % d'entre eux sont employés d'une PME. Toutefois, quand on analyse la situation dans les petites entreprises, on constate que ces données cachent une asymétrie. En effet, près de 15 % des employés de toutes les petites entreprises canadiennes travaillent dans le secteur de la vente au détail, ce qui en fait le secteur où les petites entreprises comptent le plus d'employés. Même si les dépenses des consommateurs se sont maintenues de manière remarquable pendant la récession, il reste que le secteur de la vente au détail a tendance à offrir un rendement légèrement inférieur à celui de l'ensemble de l'économie au cours des premières étapes d'une reprise. Comme nous pensons que le taux de chômage continuera d'augmenter à court terme et ne redescendra que très lentement en 2010, les détaillants devront déployer beaucoup d'efforts pour écouler leurs marchandises. De plus, il est généralement admis que lorsque le dollar canadien est à parité avec le dollar américain, les prix de détail subissent des pressions à la baisse, d'où une possible diminution des marges bénéficiaires. Toutefois, en 2010, le contexte devrait être nettement plus favorable qu'en 2009 et la situation au Canada, contraster fortement avec celle du commerce de détail aux É.-U., où l'on continuera d'éprouver des difficultés l'an prochain.

En ce qui concerne les deux autres secteurs regroupant une forte concentration de PME, soit les soins de santé et les professions libérales et techniques, ils ont démontré qu'ils résistaient plutôt bien à la récession et continueront de prospérer de manière solide dès que la croissance générale s'accélérera. En général, les secteurs de services sont moins procycliques que les secteurs producteurs de marchandises,

et la situation devrait donc y être plus stable.

### **Le temps n'est pas à la complaisance**

Notre message aux propriétaires de petites et moyennes entreprises est le suivant : la reprise est bel et bien amorcée. Même si certaines inquiétudes persistent quant à la possibilité d'une récession en deux temps, nous ne pensons pas que ces craintes vont se matérialiser et nous estimons, au contraire, que la croissance économique augmentera graduellement au cours des prochains trimestres. Cette conjoncture devrait profiter à pratiquement toutes les entreprises dans toutes les provinces, mais certaines en profiteront plus que d'autres. Selon toute vraisemblance, la reprise sera plus vigoureuse dans les secteurs qui ont été les plus durement touchés par la récession et dans ceux qui, dans une perspective historique, ont toujours réagi plus vivement aux changements de conjoncture.

Toutefois, même si le ciel économique aura tendance à s'éclaircir au cours des mois à venir, le temps n'est pas à la complaisance. De nombreuses difficultés persisteront, ce qui ralentira probablement la reprise. La demande des produits et services offerts par les PME augmentera, mais dans la plupart des cas, la croissance ne sera pas fulgurante. Dans le scénario que nous envisageons, les entreprises constateront rapidement que leur pouvoir de fixation des prix est restreint et que la croissance des bénéfices sera modérée. De plus,

dans un monde où la demande ne se raffermira que modestement, la concurrence demeurera vraisemblablement féroce. Les dirigeants d'entreprises seraient donc bien avisés de contrôler rigoureusement leurs dépenses. Il est encourageant dans cette optique de constater que la mollesse du marché du travail et les retombées de la récente crise économique ont ralenti la croissance du coût des intrants. Pour de nombreuses entreprises, le moment pourrait être bien choisi pour se lancer à l'assaut des parts de marché de leurs concurrents en difficulté ou paralysés par l'incertitude entourant la conjoncture économique et financière. La vigueur du dollar canadien nuira à la compétitivité des exportations canadiennes et de notre industrie du tourisme. Mais un aspect positif demeure le fait que l'envol du huard pourrait faciliter, pour les entreprises de nombreux secteurs, l'importation de machines et d'équipement de nature à stimuler la productivité. Par ailleurs, la lenteur même de la reprise économique porte à croire que le coût d'emprunt demeurera peu élevé pendant une période prolongée. Ce qu'il faut retenir, c'est que la tendance économique s'est inversée, certes, mais que les stratégies d'expansion et de succès pour les entreprises restent les mêmes.

*Craig Alexander*  
*VPS et Économiste en chef adjoint*  
*416-982-8064*  
*<mailto:craig.alexander@td.com>*

*Beata Caranci*  
*Directrice des prévisions économiques*  
*416-982-8067*  
*<mailto:beata.caranci@td.com>*

**NOTES DE FIN**

- <sup>1</sup> « Le chant du dollar : Exposition de l'industrie à la montée du taux de change », Statistique Canada, L'Observateur économique canadien, mars 2008.

Ce rapport est présenté par les Services économiques TD pour les clients du Groupe Financier Banque TD. Il est à des fins d'information seulement et peut ne pas convenir à d'autres fins. Le rapport ne fournit pas de matériel d'information sur les activités et les affaires du Groupe Financier Banque TD et les membres des Services économiques TD ne sont pas les porte-parole de Groupe Financier Banque TD à l'égard de ses activités et ses affaires. Les informations contenues dans ce rapport ont été établies à partir de sources considérées comme fiables, mais leur exactitude n'est pas garantie. Le rapport contient une analyse et des points de vue économiques, y compris sur l'avenir économique et la performance des marchés financiers. Celles-ci sont fondées sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les résultats actuels peuvent être sensiblement différents. La Banque Toronto-Dominion et les filiales et entités qui composent le Groupe Financier Banque TD ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions dans l'information, analyse ou de points de vue contenus dans le présent rapport, ou de toute perte ou dommage subi.